

Limoges, le 18 mars 2025

## APPEL A CANDIDATURES

aux étudiants de Master 2  
pour les contrats doctoraux 2025/2026  
Ecole Doctorale 655 GIO - *Gouvernance des  
Institutions et des Organisations*

## Collège des Ecoles Doctorales



Affaire suivie par :  
Fanny ESCURE  
Tel : 05 87 50 68 95  
[fanny.escure@unilim.fr](mailto:fanny.escure@unilim.fr)

Vous souhaitez poursuivre votre cursus universitaire vers un doctorat ? Pour effectuer votre thèse, vous pouvez bénéficier d'un contrat doctoral. Veuillez lire attentivement les indications ci-après, vous donnant les conditions d'éligibilité ainsi que la procédure à suivre pour candidater.

### Conditions d'éligibilité à un contrat doctoral :

Tout candidat qui souhaite postuler à un contrat doctoral doit :

- être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche, en application de l'art. 11 de [l'arrêté du 25 mai 2016 modifié fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de Doctorat](#)
- avoir soutenu le mémoire de Master 2 ou équivalent au plus tard le 23 juin 2025 et avoir validé le master ou équivalent en session 1
- être soutenu par un directeur de thèse HDR de l'Université de Limoges, en vue d'une inscription en 1<sup>ère</sup> année de doctorat au titre de l'année universitaire 2025/2026
- répondre aux conditions d'admission prévues à l'art. 5 du [Règlement Intérieur de l'ED 655 GIO](#).

### Dossier de candidature :

Le dossier de candidature, à déposer **entre le 5 mai 2025 et le 12 juin 2025** sur l'application [ADUM](#). Ce dossier comprend les pièces suivantes :

- Lettre de motivation précisant notamment le projet professionnel
- Curriculum Vitae
- Avis motivé du directeur de thèse
- Relevés de notes de Master 2 ou équivalent (version provisoire si les relevés définitifs ne sont pas encore disponibles)
- Diplôme de Master ou attestation de réussite (à fournir ultérieurement si ce document n'est pas encore édité)
- Pièce d'identité en cours de validité
- Projet de thèse limité à 4 pages maximum (annexes interdites)
- Résumé vulgarisé du projet de thèse d'1 page maximum en français

Le dossier de candidature peut être rédigé en anglais pour les candidats non francophones, cependant le résumé vulgarisé du projet de thèse d'une page **devra impérativement être rédigé en français**.

**Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences décrites ci-avant sera rejeté.**

**Procédure et calendrier de sélection des candidatures :**

Les candidatures seront examinées et présélectionnées par les Unités de Recherche au plus tard le 13 juin 2025.

Les candidats présélectionnés recevront une convocation par voie électronique le 16 juin 2025 et seront auditionnés le 24 juin 2025 par une commission composée des personnalités suivantes :

- La Directrice de l'Unité de Recherche OMIJ ou son représentant,
- Le Directeur de l'Unité de Recherche LAPE ou son représentant,
- La Directrice de l'Unité de Recherche CREOP ou son représentant,
- La Directrice de l'Ecole Doctorale GIO ou son représentant,
- Le Directeur/ Directrice de l'Institut de Recherche GIO ou son représentant.

Lors de l'entretien, **chaque candidat disposera de 10 minutes** maximum pour présenter son cursus, commenter son sujet de thèse en indiquant de façon claire le cadre théorique, les hypothèses de recherche, la méthodologie et la planification envisagée et préciser son projet professionnel. **Cet entretien devra être préparé avec le directeur de thèse.** Au terme de cet exposé, la commission s'entretiendra 10 minutes avec le candidat afin de vérifier notamment les points suivants :

- La manière dont le candidat s'est approprié le sujet de thèse,
- La démonstration de ses connaissances dans le domaine concerné,
- Ses aptitudes à mener à bien cette thèse dans le délai imparti,
- Comment son sujet s'insère dans l'axe ou les axes du laboratoire.

Les candidats pourront s'exprimer en français ou en anglais et utiliser un diaporama s'ils le souhaitent (un ordinateur et un vidéo projecteur seront mis à disposition).

Les candidats démontrant l'impossibilité de leur présence physique à cause d'un éloignement géographique en dehors de la France devront prévenir le Collège des Ecoles Doctorales dès réception de leur convocation afin d'envisager une visioconférence.

À l'issue des auditions, **la commission établira un classement des candidats retenus sur liste principale et sur liste complémentaire.**

Retrouvez toutes les informations relatives à la formation doctorale sur  
<https://www.unilim.fr/ced/>

Contact :

**Fanny ESCURE**

Université de Limoges –Collège des Ecoles Doctorales  
33 rue François Mitterrand - BP 23204 - 87032 Limoges

 05 87 50 68 95

[fanny.escure@unilim.fr](mailto:fanny.escure@unilim.fr)